



Souhais de nouvel an

Sur la fin de l'année 1854, le Père Lacordaire écrivait à une personne amie : Encore une année qui vient de tomber dans le gouffre ! Je n'ai pas à me plaindre d'elle : puisse-t-elle n'avoir pas à se plaindre de moi...

Nous ne pouvons peut-être pas en dire autant de celle qui vient de tomber dans le gouffre, mais puissions-nous au moins n'avoir pas trop à nous plaindre de celle qui commence, et surtout puisse-t-elle—c'est là l'essentiel—n'avoir pas à se plaindre de nous devant notre conscience et devant Dieu !

Ce sont les souhaits de nouvel an qu'offre aux abonnés du "Rosaire"

La Rédaction.